

Le six décembre deux mille vingt-quatre, à dix heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne, se sont réunis au siège du Centre de Gestion à CHASSENEUIL DU POITOU, Téléport 1, bâtiment @1.

PRÉSENTS : M. RENAUD Edouard,
Mme GUITTET Pascale - Mme SAVIN Annette – M. PEROCHON Gérard -
Mme COLAS Josette - Mme JEAN Gisèle - M. GUILLON Alain -
Mme DESJARDINS Nathalie -M. BAILLY Eric - Mme FILLATRE Bénédicte -
Mme BARRAUD Sandrine - M. SAVARD Bernard - M. DAZAS Joël -
M. MADEJ Jean-Luc - M. FOURCAUD Jean-Louis

POUVOIRS : M. MARCHADIER Rémy a donné pouvoir à Mme SAVIN Annette,
Mme GARDA-FLIP Nelly a donné pouvoir à M. PEROCHON Gérard,
Mme TEXEDRE Roselyne a donné pouvoir à M. RENAUD Edouard,
M. ALLOUCH Stéphane a donné pouvoir à M. FOURCAUD Jean-Louis,
Mme WASZAK Reine-Marie a donné pouvoir à Mme JEAN Gisèle,
Mme GOURDEAU Evelyne a donné pouvoir à M. SAVARD Bernard,
Mme BERTAUD Rose-Marie a donné pouvoir à Mme BARRAUD Sandrine,
M. BEAUJANEAU Gilbert a donné pouvoir à Mme COLAS Josette,
Mme MARQUES-NAULEAU a donné pouvoir à M. BAILLY Eric

EXCUSÉES : Mme GODET Martine, Mme RABUSSIER Laurence, Mme GUERIN Fabienne

ASSISTAIENT ÉGALEMENT : Mme JADAUD-PRESSAT Isabelle - Directrice Générale du Centre de gestion,
A LA REUNION M. REVUELTA Vincent – Directeur Général Adjoint du Centre de Gestion,
M. PELTIER Christophe - Conseiller aux Décideurs Locaux

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme SAVIN Annette

~~~~~

CONTRAT DE SERVICE AUPRES DE L'AGENCE DES TERRITOIRES DE LA VIENNE

Monsieur le Président expose que la gestion et le suivi informatique et numérique du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne (CDG 86) doivent être assurés par un prestataire extérieur.

En effet, les compétences et effectifs du CDG 86 ne permettent pas de réaliser un tel suivi.

AR Prefecture

086-288600232-20241206-202412_040CA-DE
Reçu le 18/12/2024

Au regard des besoins du CDG 86, L'Agence des Territoires de la Vienne propose les prestations suivantes :

- Gestion du parc informatique
- Sécurité et réseau internet
- Hébergement et partage de données en cloud privé
- Tiers de télétransmission
- Plateforme de dématérialisation des marchés publics
- Parapheur électronique
- Messagerie et outils collaboratifs

Ces prestations sont détaillées dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Après débats et discussions, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration :

- autorisent le Président à signer le contrat AT86 025 – Services récurrents – Bénéficiaire non adhérent et tout document à intervenir pour la mise en œuvre de ce contrat.

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers - Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac – CS 80541 86020 POITIERS Cedex - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 6 décembre 2024

Le Président,

La Secrétaire,



Annette SAVIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Annette SAVIN", written over the printed name.

AR Prefecture

086-288600232-20241206-202412_040CA-DE
Reçu le 18/12/2024

Adresse de Facturation

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne
Téléport 1
Avenue du Futuroscope - Arobase 1
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU
86962 FUTUROSCOPE CEDEX
288 600 232 00038

Adresse de Livraison

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne
Téléport 1
Avenue du Futuroscope - Arobase 1
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU
86962 FUTUROSCOPE CEDEX

Contrat AT86 2025 - Services récurrents - Bénéficiaire non adhérent

Equipements numériques - Gestion du parc informatique

N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	15	Administration maintenance et gestion du Poste de travail - Contrat de Niveau 2 L'ordinateur (ou le périphérique) bénéficie des services suivants : > Administration (Prise en charge des dysfonctionnements liés au système d'exploitation de l'unité centrale, son interconnexion et le partage des ressources au travers du réseau informatique). > Maintenance et assistance technique sur site en cas de panne de l'unité centrale (Pièces détachées à la charge du Bénéficiaire pour les matériels hors garantie constructeur). > Gestion de l'antivirus, du suivi des vulnérabilités et mises à jour de sécurité. > Fourniture d'un espace de télésauvegarde de 25 Go (Uniquement à partir du poste faisant office de serveur). > Les matériels concernés sont identifiés sur la fiche "Informations particulières du Bénéficiaire". Fiche annuelle récapitulative des services récurrents proposés par l'Agence des Territoires de la Vienne et retenus par le Bénéficiaire. > Forfait annuel par poste de travail. > 15 premiers postes	298.00 €	4470.00 €
2	15	Administration maintenance et gestion du Poste de travail - Contrat de Niveau 2 L'ordinateur (ou le périphérique) bénéficie des services suivants : > Idem ci-avant. > Forfait annuel par poste de travail. > Du 16ème poste au 30ème poste.	283.00 €	4245.00 €
3	13	Administration maintenance et gestion du Poste de travail - Contrat de Niveau 2 L'ordinateur (ou le périphérique) bénéficie des services suivants : > Idem ci-avant. > Forfait annuel par poste de travail. > Du 31ème poste et plus.	268.00 €	3484.00 €
4	1	Administration maintenance et gestion du Serveur dédié - Contrat de Niveau 2 Le serveur (ou équivalent) bénéficie des services suivants : > Administration (Prise en charge des dysfonctionnements liés au système d'exploitation de l'unité centrale, son interconnexion et le partage des ressources au travers du réseau informatique). > Maintenance et assistance technique sur site en cas de panne de l'unité centrale (Pièces détachées à la charge du Bénéficiaire pour les matériels hors garantie constructeur). > Gestion de l'antivirus, du suivi des vulnérabilités et mises à jour de sécurité. > Fourniture d'un espace de télésauvegarde de 50 Go (Uniquement à partir du poste faisant office de serveur). > Les matériels concernés sont identifiés sur la fiche "Informations particulières du Bénéficiaire". Fiche annuelle récapitulative des services récurrents proposés par l'Agence des Territoires de la Vienne et retenus par le Bénéficiaire. > Forfait annuel par serveur.	876.00 €	876.00 €

5	20	Protection du Poste de travail - Contrat Niveau 1 L'ordinateur (ou le périphérique) bénéficie uniquement de la gestion de l'antivirus, du suivi	87.00 €	1740.00 €
---	----	--	---------	-----------

086-288600232-20241206-202412_040CA-DE
Reçu le 18/12/2024

des vulnérabilités et mises à jour de sécurité.

> Aucune intervention d'assistance technique et/ou de maintenance n'est assurée. Toute demande fera l'objet d'une facturation sur proposition préalable.

> Les matériels concernés sont identifiés sur la fiche "Informations particulières du Bénéficiaire". Fiche annuelle récapitulative des services récurrents proposés par l'Agence des Territoires de la Vienne et retenus par le Bénéficiaire.

> Forfait annuel par poste de travail

Total brut HT: 14815.00 €
Total: 14815.00 €

Equipements numériques - Sécurité réseau et internet

N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	1	Administration de solution de sécurité réseau Administration de la solution. - Forfait annuel par boîtier de sécurité	250.00 €	250.00 €

Total brut HT: 250.00 €
Total: 250.00 €

Equipements numériques - Hébergement et partage de données en cloud privé

N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	1	Solution d'hébergement de données en cloud privé (NEXTCLOUD) Solution de stockage de données partagées en mode Web > Capacité de stockage de 100 Go > Connexion de 5 utilisateurs maximum (extension possible en option) > Hébergement en France > 14 jours de rétention de sauvegarde > Abonnement annuel	84.00 €	84.00 €

Total brut HT: 84.00 €
Total: 84.00 €

Accompagnements logiciels - Tiers de télétransmission

N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	1	Tiers de télétransmission (Etablissements et structures de 31 à 40 ETP) Solution de télétransmission dématérialisée des actes vers la préfecture (Réglementaires et budgétaires) ainsi que les flux comptables avec la trésorerie (Protocole HELIOS, CHORUS). > Mise à disposition et accès à la plate-forme. > Administration par l'Agence des Territoires de la Vienne (Création et gestion des comptes utilisateurs). > Forfait annuel selon le nombre d'agent en Equivalents Temps Plein.	945.00 €	945.00 €
2	5	Identification des utilisateurs - Tiers de télétransmission Forfait permettant à l'utilisateur d'accéder à la plate-forme de télétransmission dématérialisée des actes réglementaires et budgétaires et de bénéficier de l'assistance technique pour l'exploitation de cette solution. > Les utilisateurs sont identifiés sur la fiche "Informations particulières du Bénéficiaire". Fiche annuelle récapitulative des services récurrents proposés par l'Agence des Territoires de la Vienne et retenus par le Bénéficiaire. > Forfait annuel par utilisateur.	47.00 €	235.00 €

Total brut HT: 1180.00 €
Total: 1180.00 €

Accompagnements logiciels - Plateforme de dématérialisation des marchés publics

N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	1	Plateforme de dématérialisation des marchés publics (Etablissements et structures de 31 à 40 ETP)	950.00 €	950.00 €

AR Préfecture - Solution de publication et de traitement dématérialisée des marchés publics.

086-288600232-20241206-202412_040CA-DE

Reçu le 18/12/2024

Agence des Territoires de la Vienne • Avenue René Cassin • BP 90238 • 86963 Chasseneuil-du-Poitou • contact@at86.fr

Téléphone: 05 49 00 60 00

2 / 4

- > Mise à disposition et accès à la plateforme.
- > Administration par l'Agence des Territoires de la Vienne (Création et gestion des comptes utilisateurs).
- > Nombre de consultations annuelles illimitées.

> Forfait annuel selon le nombre d'agent en Equivalents Temps Plein.

2	1	<p>Identification des utilisateurs - Plateforme de dématérialisation des marchés publics</p> <p>Forfait permettant à l'utilisateur d'accéder à la plateforme de dématérialisation des marchés publics et de bénéficier de l'assistance technique pour l'exploitation de cette solution.</p> <p>> Les utilisateurs sont identifiés sur la fiche "Informations particulières du Bénéficiaire". Fiche annuelle récapitulative des services récurrents proposés par l'Agence des Territoires de la Vienne et retenus par le Bénéficiaire.</p> <p>> Forfait annuel par utilisateur.</p>	47.00 €	47.00 €
---	---	--	---------	---------

Total brut HT: 997.00 €
Total: 997.00 €

Accompagnements logiciels - Parapheur électronique

N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	1	<p>Parapheur électronique</p> <p>Le parapheur est un outil complémentaire à la chaîne de dématérialisation. Il permet d'optimiser les échanges électroniques au sein de la structure en fonction des circuits de validation et de signature prédéfinis.</p> <p>> Il permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de transmettre les documents de manière fiable et sécurisée, - de visualiser les documents sans logiciels spécifiques installés sur l'ordinateur, - de valider, de signer électroniquement(*) et d'imprimer les documents "à la volée" (plusieurs documents à la fois) en interne dans la structure ou à distance. <p>(*) Les signataires doivent cependant disposer de certificats de signatures électroniques</p>	0.00 €	0.00 €
2	1	<p>Parapheur électronique - Identification des utilisateurs Gestionnaires</p> <p>Forfait permettant à l'utilisateur "Gestionnaire" d'accéder au parapheur électronique et de bénéficier de l'assistance technique pour l'exploitation de cette solution. Ils ont pour rôle d'accompagner les autres utilisateurs du parapheur dans la collectivité.</p> <p>> Les utilisateurs sont identifiés sur la fiche "Informations particulières du Bénéficiaire". Fiche annuelle récapitulative des services récurrents proposés par l'Agence des Territoires de la Vienne et retenus par le Bénéficiaire.</p> <p>> Forfait annuel par utilisateur.</p>	47.00 €	47.00 €
3	2	<p>Parapheur électronique - Identification des utilisateurs Droits limités</p> <p>Forfait permettant à l'utilisateur d'accéder au parapheur électronique avec des "droits limités". Il ne bénéficie pas de l'assistance technique pour l'exploitation de cette solution, seuls les utilisateurs "Gestionnaires" en disposent.</p> <p>> Les utilisateurs sont identifiés sur la fiche "Informations particulières du Bénéficiaire". Fiche annuelle récapitulative des services récurrents proposés par l'Agence des Territoires de la Vienne et retenus par le Bénéficiaire.</p> <p>> Forfait annuel par utilisateur.</p>	13.00 €	26.00 €
			Total brut HT:	73.00 €
			Total:	73.00 €

Accompagnements logiciels - Messagerie et outils collaboratifs

N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	80	<p>Boîte aux Lettres Collaborative (BAL 5 Go)</p> <p>Forfait annuel par boîte aux lettres pour une volumétrie de 5 Go.</p> <p>> Accès au client de messagerie.</p> <p>> Mises à jour.</p> <p>> Administration par l'Agence des Territoires de la Vienne (Création et gestion des comptes).</p> <p>> Hébergement.</p> <p>> Paramétrage (webmail, synchronisation supports mobiles).</p>	30.00 €	2400.00 €

2	7	<p>Boîte aux Lettres Collaborative (BAL 10 Go)</p> <p>1206-202412_040CA-DE</p>	50.00 €	350.00 €
---	---	--	---------	----------

Reçu le 18/12/2024

Forfait annuel par boîte aux lettres pour une volumétrie de 10 Go.

- > Accès au client de messagerie.
- > Mises à jour.
- > Administration par l'Agence des Territoires de la Vienne (Création et gestion des comptes).
- > Hébergement.
- > Paramétrage (Webmail, synchronisation supports mobiles).

Total brut HT: 2750.00 €
Total: 2750.00 €

Frais de gestion

N°	Qté.	Désignation	Prix unitaire HT	Prix total HT
1	1	Frais de gestion à l'Agence des Territoires de la Vienne (Etablissements et structures de 31 à 40 ETP) Participation aux frais de gestion > Forfait annuel selon le nombre d'agents en Equivalents Temps Plein.	2940.00 €	2940.00 €

Total brut HT: 2940.00 €
Total: 2940.00 €

Total général

Devise: Euro
Total brut HT: 23089.00 €
Total: 23089.00 €

Notes

Le Bénéficiaire a lu et approuvé les Conditions Générales en vigueur de l'Agence des Territoires de la Vienne qui lui ont été transmises (Référence CGNA2025-1).
Application du CCAG-TIC.

Bon pour accord

Numéro de proposition 2024-7764

Votre nom _____

Fonction _____

Date _____

N° d'engagement _____

Signature et cachet

AR Prefecture

086-288600232-20241206-202412_040CA-DE

Reçu le 18/12/2024

Agence des Territoires de la Vienne • Avenue René Cassin • BP 90238 • 86963 Chasseneuil-du-Poitou • contact@at86.fr

Téléphone: 05 49 00 60 00